

TRAVAILLER AVEC DES INITIATIVES INSPIRÉES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire a augmenté pour atteindre 8 millions de personnes en 2021. Parallèlement, le nombre de paysans a drastiquement baissé. Pour tenter de répondre à une partie de ces enjeux, de plus en plus d'initiatives issues de la société civile visent à refaire démocratie autour de l'alimentation à l'échelle locale en s'inspirant du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Ces initiatives, parmi lesquelles les caisses communes de l'alimentation, suscitent depuis deux ans un fort engouement de la part des collectivités territoriales.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ces initiatives visent le **droit à l'alimentation** en luttant contre la précarité alimentaire et en transformant les systèmes agricoles. Elles visent à permettre aux habitants la **réappropriation de leur alimentation** pour qu'ils «*retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat*»¹. Elles s'appuient sur les trois piliers de la SSA (**conventionnement démocratique, universalité, financement par la cotisation sociale**) et les adaptent selon les volontés des habitants et les réalités de leur territoire.

Ces initiatives inspirées de la SSA s'inscrivent dans un écosystème plus large des initiatives locales qui visent le droit à l'alimentation (épiceries sociales et solidaires, paniers solidaires, groupements d'achats à tarifs différenciés, ordonnances vertes, chèques alimentaires...) mais comportent des spécificités notables.

^{1.} Paturel D. et Ndiaye P. (2019), *Démocratie alimentaire: de quoi parle-t-on?*, Chaire Unesco Alimentations du monde, mars 2019, <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

CETTE FICHE
EST FAITE POUR VOUS !

Vous êtes...

Un représentant d'une collectivité territoriale: élu ou technicien

Votre avez besoin de...

Mieux comprendre ce qu'est la SSA et les initiatives qui s'en inspirent pour savoir quelle place peut prendre votre collectivité dans ce paysage

DÉFINITION

LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION (SSA)

La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est une réflexion en cours et un projet politique porté par un collectif d'organisations qui vise à étendre les principes du régime général de sécurité sociale à l'alimentation. La SSA est un levier pour organiser démocratiquement le système alimentaire et progresser vers le respect du droit à l'alimentation. À l'image de ce qui existe avec la carte vitale qui permet de prendre en charge des dépenses chez les professionnels de santé conventionnés (médecins, pharmaciens...).

La Sécurité sociale de l'alimentation pourrait prendre la forme d'une carte distribuée à tous et sur laquelle serait crédité chaque mois une somme – *a minima* 150 € – permettant de prendre en charge des achats alimentaires dans des lieux de distribution conventionnés de manière démocratique. La Sécurité sociale de l'alimentation permettrait donc de sanctuariser un budget alimentaire incompressible, et ainsi éviter que l'alimentation soit une variable d'ajustement pour des budgets précarisés par la hausse des dépenses contraintes et pré-engagées. Elle doit aussi permettre la transformation vers des systèmes agro-alimentaires territorialisés créateurs de richesse et d'emploi.

La SSA s'appuie sur un principe d'universalité (chacun doit pouvoir y avoir accès), de financement par la cotisation sociale (chacun cotise à hauteur de ses moyens et la gestion de la somme globale est confiée à ceux qui ont produit cette valeur) et de conventionnement démocratique (les citoyens choisissent ensemble en connaissance de cause comment pourra être utilisé ce budget).

→ **SITE INTERNET du collectif SSA:**
<https://securite-sociale-alimentation.org/>

→ **FICHE RESSOURCE de Réseau CIVAM:**
<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/projet/accessible/fiches-ressources-pour-animer-un-debat/>

DES INITIATIVES QUI VISENT...

• À expérimenter la démocratie alimentaire en s'appuyant sur le conventionnement

Les initiatives sont avant tout des espaces où le pouvoir d'orientation du système alimentaire est confié aux habitants volontaires. Ils définissent ensemble ce qui va être conventionné (lieux, produits ...) en s'appuyant sur des prises de décision démocratiques qui auront été préalablement décidées par le groupe. Cette réappropriation de l'alimentation par les habitants s'appuie sur des temps d'échange et de formation pour choisir l'alimentation « en connaissance de cause », c'est-à-dire avec l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision (mieux comprendre le fonctionnement de l'aide alimentaire, les labels, les cahiers des charges, les conditions de travail des acteurs de la chaîne alimentaire...).

• À transformer les systèmes agricoles par une transformation de l'alimentation avec une approche systémique de l'alimentation

Les initiatives inspirées de la SSA abordent ensemble plusieurs enjeux: la réalisation du droit à l'alimentation en luttant contre la précarité alimentaire tout en accompagnant la transformation du système agricole et agroalimentaire par le conventionnement.

• Un projet politique national de Sécurité Sociale de l'Alimentation

Les initiatives locales expérimentent la démocratie mais ne peuvent pas lever de cotisation sociale. Cependant elles s'inspirent du projet de SSA et y aspirent! Elles alimentent un projet qui devra passer par une politique macro-économique pour assurer un accès universel à cette alimentation durable, sous peine de recréer des inégalités territoriales entre territoires plus ou moins pourvus de volonté politique et de moyens humains.

DES INITIATIVES QUI NE SONT PAS...

• Des initiatives qui ne sont pas une modernisation de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire répond à une demande d'urgence pour les personnes les plus précaires. Les initiatives inspirées de la SSA s'en veulent donc complémentaires pour aller vers des dispositifs universels et sortir des logiques de charité. Ces initiatives inspirées de la SSA reposent aujourd'hui sur la volonté des habitants mais elles visent l'universalité (toucher l'ensemble de la population), parfois en s'assurant d'une forme de représentativité des participants par rapport à un territoire donné (panels représentatifs, tirage au sort...).

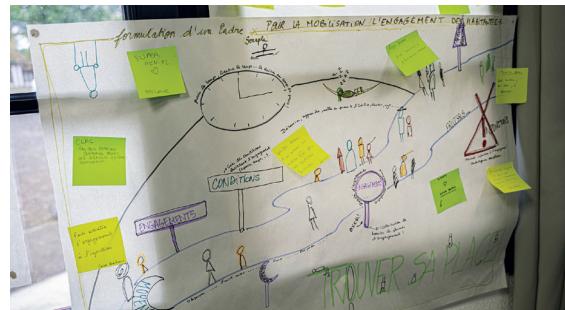
• Des initiatives qui ne sont pas uniquement des transferts monétaires ou de chèques alimentaires fléchés

Les initiatives inspirées de la SSA reposent sur la décision collective des habitants pour décider de la façon dont le budget alimentaire pourra être utilisé. Contrairement donc aux chèques alimentaires fléchés ou aux ordonnances vertes par exemple, la logique de fléchage est décidée de manière ascendante, par les habitants. Cela demande de construire une connaissance commune autour de l'alimentation et de cheminer collectivement.

Manifeste des caisses communes de l'alimentation, rédigé par les participants et animateurs des caisses communes de l'alimentation

« Nos caisses sont des espaces d'expérimentation de pratiques de démocratie directe sur des territoires en commun, vécus aux quotidiens, par nos membres. Ces pratiques, fondées sur le pouvoir d'agir collectif et individuel, nous permettent de choisir notre alimentation par le conventionnement des acteurs ou des produits qui répondent à nos besoins et nos valeurs. »

« La diversité est le socle commun de nos caisses. Chaque caisse fonctionne librement, selon les règles définies par ses membres (citoyens), qui prennent en compte les spécificités et contraintes de leur territoire. »



Rédaction du Manifeste des caisses communes de l'alimentation par des citoyens (mars 2025), (où ?)
© Laurent Vève et Hugo Jamard

• Des initiatives qui ne sont pas des solutions

«miracles» à l'ensemble des enjeux autour de l'alimentation qui doivent être répliquées de manière semblable

Face à l'engouement autour des caisses communes de l'alimentation, certains peuvent être tentés de répliquer ce qui s'est fait ailleurs sur leur territoire. Ce serait omettre la construction démocratique du projet: que souhaite faire les habitants de notre territoire? Quelles actions existe-t-il déjà autour de l'alimentation? Quelles sont les réalités du système alimentaire et agricole à l'échelle territoriale?

DES INITIATIVES QUI PRENNENT PLUSIEURS FORMES

Des caisses de l'alimentation

Depuis deux ans les caisses communes ou caisses locales de l'alimentation se multiplient. Aujourd'hui, ce sont souvent des caisses dites «redistributives» fondées sur la mise en commun d'un budget alimentaire. Ces caisses se caractérisent par le versement d'une somme mensuelle utilisable pour acheter des produits ou dans des points de vente conventionnés collectivement et démocratiquement.

Mais aussi des cantines, des caisses d'investissement, des épiceries...

De nombreux autres modèles existent: caisses d'investissement avec un budget qui puisse être orienté collectivement sur des investissements (production agricole, équipement des magasins...), épiceries ambulantes à prix libre, cantines solidaires...



QUELQUES EXEMPLES

L'épicerie solidaire en Brocéliande

Cette épicerie, fondée par des travailleurs sociaux, parcourt les routes pour donner accès à une épicerie bio, en vrac et locale.

→ **SITE INTERNET** <https://lelfe.org/>

«Baguettes magiques», une opération de la Marmite rouge

Dans le 12^e arrondissement de Paris, les habitants cotisaient à hauteur de leurs moyens pour pouvoir acheter dans les boulangeries conventionnées 10 baguettes par mois.

→ **SITE INTERNET** <https://lamarmiterouge.fr/les-baguettes-magiques/>

La caisse alimentaire de Montpellier

En 2025, 630 foyers cotisent chaque mois à la caisse en fonction de leurs moyens et reçoivent une allocation selon la composition du foyer. Cette allocation peut être utilisée dans des lieux alimentaires choisis par le comité citoyen.

→ **SITE INTERNET** <https://tav-montpellier.xyz/?PagePrincipale>

TÉMOIGNAGE

«C'est une posture que nous avons adoptée: se faire discrètes, renvoyer au collectif quand la presse nous saisit, ne pas animer les réunions, y participer quand on nous y invite...»

Adjointe au maire de Montpellier

LA PLACE DES COLLECTIVITÉS DANS LES PROJETS INSPIRÉS DE LA SSA

Collectivités: les bonnes questions avant de se lancer

Élu, agent, vous représentez une collectivité et avez envie d'investir le champ des initiatives inspirées de la SSA.

- Pour quelles raisons une initiative inspirée de la SSA? Vous souhaitez appuyer la démocratie alimentaire locale.
- Existe-t-il déjà des acteurs qui travaillent sur le sujet sur votre territoire? Si vous ne savez pas, un recensement de ces acteurs et de leurs actions pour mieux comprendre l'écosystème peut être nécessaire.
- Quel appui ma collectivité peut-elle proposer? Qualifier le soutien possible: facilitation du projet, moyens humains, moyens financiers...

Les collectivités locales n'ont ni de compétence propre sur l'alimentation, ni de pouvoir lever de la cotisation. En revanche, de nombreux leviers leur permettent de créer un cadre facilitant pour le développement des initiatives inspirées de la SSA.

	LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS	EN QUOI LES ACTIONS DES INITIATIVES INSPIRÉES DE LA SSA PEUVENT Y CONTRIBUER
COMMUNES ET INTER-COMMUNALITÉS	La gestion des CCAS (Centres Communaux de l'Action Sociale) La gestion de l'aménagement via les Plans Locaux d'Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer et mobiliser les CCAS/CCIAS en intégrant les personnes accompagnées dans les initiatives (prise de décision) • Contractualiser avec des producteurs pour maintenir l'activité agricole sur la commune et l'intercommunalité
DÉPARTEMENT	Compétence solidarité et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Redonner une voix et un pouvoir de décisions des citoyens sur leur alimentation • Permettre à l'ensemble des personnes d'avoir accès à une alimentation choisie • Accompagner vers la sortie de la précarité alimentaire
RÉGION	Compétence du développement agricole et de soutien aux acteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'agriculture locale via le conventionnement • Former les habitants aux enjeux du système agricole (systèmes alimentaires, labels, modes de production...)

POURQUOI ET COMMENT S'IMPLIQUER ?

En s'appuyant sur les compétences des collectivités

Les communes, intercommunalités et les Départements sont les principaux porteurs des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) qui ont pour mission d'assurer la cohérence entre les politiques locales ayant trait à l'alimentation. De la même façon, les initiatives inspirées de la SSA traitent aussi de l'alimentation comme un enjeu systémique, de la fourchette à la fourche.

En facilitant la mise en œuvre du projet

Les collectivités peuvent aussi faciliter la mise en relation des différents acteurs sur le sujet, notamment via les agents de la collectivité en charge des sujets agriculture et alimentation ou de l'animation du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ces derniers ont une version souvent transversale des actions menées sur les axes agricoles, de justice sociale ou encore d'accompagnement vers des pratiques plus durables. Ils peuvent aussi faire le lien avec les autres services thématiques accompagnés par la collectivité (santé, petite enfance...). Les collectivités peuvent aussi faciliter le développement des projets sur leur territoire: prêt des locaux, mise à disposition du matériel, relai de communication auprès des administrés ... Les collectivités peuvent donc être proactives et favoriser le cadre de « bonnes conditions » de développement de ces initiatives.

En soutenant le projet

D'une part, ce soutien de la collectivité peut être politique, en inscrivant l'initiative dans la stratégie globale autour de l'agriculture et de l'alimentation, mais aussi financier. Ces financements publics sont aujourd'hui structurants pour une partie des initiatives inspirées de la SSA car ils permettent d'avoir une assise, notamment pendant la phase de lancement de l'expérimentation. Ces financements bénéficient aussi à la collectivité puisque les actions des initiatives poursuivent l'intérêt général et s'inscrivent dans les compétences des collectivités.



Le CCAS de la ville de Bordeaux et son implication dans les caisses de Gironde

La ville de Bordeaux soutient le projet de caisse à l'échelle de la Gironde coordonné par l'association *Acclimat'Action*. Par l'intermédiaire du dispositif existant des aides facultatives (argent ou un service que peut donner un CCAS pour aider une personne en difficulté), le CCAS de Bordeaux prend en charge les dépenses d'une vingtaine de foyers bordelais ayant des bas revenus, et ce, de manière anonymisée et dans les mêmes règles communes de cotisation et d'allocation, pour éviter toute stigmatisation.

« La lutte contre la précarité alimentaire est majoritairement portée par le secteur associatif, grâce à l'implication quotidienne et l'engagement des bénévoles. [...] Notre rôle en tant que CCAS est de travailler conjointement avec ces associations pour faciliter leurs actions et leur permettre de les pérenniser dans de bonnes conditions. »

Chargée de mission du CCAS de la ville de Bordeaux



Les collectivités rurales, des collectivités impuissantes sur les sujets alimentation ?

Les collectivités en zone rurale sont souvent moins dotées en moyens humains et financiers et avec autant d'enjeux à traiter. Cependant, elles peuvent toutefois, à leur échelle, contribuer au développement des initiatives en passant par des leviers non-financiers (facilitation logistique, suivi des comités de pilotage...).

« Notre force est aussi de ne pas aller vers les collectivités en leur demandant de l'argent mais pour leur présenter le projet et de leur proposer de participer (soutenir, faciliter, s'investir dans le comité de pilotage). Cela facilite aussi le dialogue sur un territoire où les collectivités n'ont pas beaucoup de moyens. »

Animateur d'une caisse à Lézignan-Corbières (Aude).

LES CONDITIONS D'UNE COLLABORATION RÉUSSIE ENTRE UNE CAISSE COMMUNE ET UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

Les collectivités ont aussi tout à gagner en soutenant des projets inspirés de la SSA! Ces projets permettent à la fois un meilleur accès à une alimentation choisie, un soutien au système agricole local et de refaire démocratie à l'échelle locale. Les collectivités peuvent se reposer sur des acteurs de terrain qui savent animer et construire des projets avec les citoyens autour de l'alimentation. Toutefois certaines pratiques sont à favoriser pour une bonne articulation.

Mieux se connaître pour mieux se comprendre

Les projets inspirés de la SSA rompent avec la gestion habituelle des projets par la collectivité. Favoriser les temps d'interconnaissance peut permettre de désamorcer certaines incompréhensions. Cela peut passer par une présentation du projet aux élus et techniciens mais aussi par des visites ou des invitations ponctuelles lors des comités citoyens à voir leur fonctionnement *in situ*. Enfin, comme les habitants participent à un parcours d'apprentissage, les élus et techniciens peuvent aussi se former à ces enjeux de l'alimentation et aux principes de la SSA pour améliorer leur compréhension des enjeux et partager une « connaissance de cause » commune autour de l'alimentation.

Accepter la démocratie directe

Les initiatives inspirées de la SSA s'appuient sur la démocratie directe lors du conventionnement. Cela peut parfois venir perturber le fonctionnement de la démocratie représentative des élus locaux et entraîner un changement de posture des collectivités qui participent au projet au même titre que les autres parties prenantes, sans avoir un pouvoir de décision supérieur au comité citoyen. Cela passe aussi par l'acceptation que, au même titre que les autres structures « professionnelles », les collectivités ne soient pas invitées dans tous les espaces pour favoriser des échanges plus libres entre habitants.

La caisse alimentaire de Lyon et le PAT de la métropole de Lyon

À Lyon, la métropole est partie prenante depuis le lancement du projet de caisse coordonné par Territoire à VivreS Lyon. La collectivité est impliquée dans le comité technique avec la cheffe du projet alimentaire du territoire de Lyon (PATLy) et avec des représentants des services sociaux de la métropole. Le comité de suivi invite aussi régulièrement les élus, et techniciens pour suivre et prendre du recul sur le projet. Il existe aussi d'autres espaces où la collectivité n'est pas conviée pour favoriser des échanges plus libres entre habitants.

« Des résultats encourageants pour la Métropole de Lyon, selon le vice-président à l'agriculture et à l'alimentation. « Il y a plus de 60% des bénéficiaires qui sont aujourd'hui en-dessous du seuil de pauvreté. Et on commence à observer aussi un impact positif sur la santé des individus. L'enjeu était surtout d'en faire un cas exemplaire en France, une expérimentation inspirante.

C'était le seul moyen de montrer au niveau national qu'au même titre qu'on a une sécurité sociale de la santé, on peut avoir la même chose sur l'alimentation. »

Vice-Président à l'agriculture et à l'alimentation de la métropole de Lyon

Prendre le temps de la démocratie

La construction de la démocratie prend du temps ! Entre le temps de formation en commun et le temps des prises de décision, les initiatives inspirées de la SSA sont des expérimentations de temps long et qui demandent une animation importante pour être menées à bien. Le calendrier de ces expérimentations doit donc être respecté, en respectant les capacités de mobilisation des citoyens, pour permettre un véritable exercice de la démocratie. Cette co-construction avec les citoyens entraîne des changements entre le lancement du projet et sa mise en œuvre : il faut donc accepter que le projet ne ressemble pas à ce qui était projeté au départ.

ALLONS PLUS LOIN ENSEMBLE : VERS LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Au-delà de la facilitation et du soutien aux projets inspirés de la SSA, les collectivités peuvent aussi jouer un rôle de caisse de résonance du projet de SSA et de généralisation de son modèle en expérimentant une nouvelle forme de construction de politiques publiques.

S'inspirer pour construire des partenariats de long-terme

Les initiatives citoyennes inspirées de la SSA jouent aussi le rôle de « laboratoire d'inspiration » pour la construction des politiques publiques. Les collectivités peuvent suivre les projets via des espaces prédéfinis comme les comités de suivi ou des comités institutionnels, comme à Montpellier. Ces projets peuvent être un point d'entrée pour des projets plus structurants.

Porter ensemble le projet de SSA

Les collectivités locales peuvent aussi, au-delà de l'expérimentation de leur territoire, diffuser et porter le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation auprès de leurs homologues dans d'autres territoires mais aussi à l'échelle nationale en permettant la rencontre des acteurs et les échanges de pratiques sur le sujet.

En effet, les collectivités locales sont limitées dans leurs actions autour de la SSA de par leurs compétences. Elles peuvent donc aussi porter un passage à l'échelle des expérimentations inspirées de la SSA vers un modèle national qui pourra répondre durablement aux enjeux de transformation de notre système alimentaire par l'assiette et faire basculer les expérimentations fondées aujourd'hui sur le volontariat et sur une cotisation volontaire vers un modèle généralisé.

PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

PROPOSITION DU COMITÉ CITOYEN DU 1 OCTOBRE 2022

UNE DÉCISION DOIT ÊTRE PRISE...

Le groupe ou la personne porteuse de la proposition doit la présenter clairement à l'assemblée. Un tour de parole peut être nécessaire pour des questions éclaircissantes.

NB : Il est préférable de laisser un temps de réflexion avant d'entamer le processus de prise de décision.



Schéma de prise de décision
de la caisse alimentaire commune de Montpellier

➡ VIDÉO du Collectif pour une SSA :
« Sécurité Sociale de l'Alimentation et élections locales... Que faire ? », 2021.
<https://www.youtube.com/watch?v=CU00gZcbo2I>

➡ BROCHURE du Collectif de réflexion et d'action (CREA) sur la SSA (Belgique) :
« Bien manger sur ma commune en s'appuyant sur la sécurité sociale de l'alimentation », date ??
<https://www.collectif-ssa.be/2024/08/27/la-ssa-au-niveau-communal/>

→ contact@civam.org

FICHE-OUTIL SSA : TRAVAILLER AVEC DES INITIATIVES INSPIRÉES DE LA SSA

Janvier 2026 / Réseau CIVAM-Campagnes vivantes / VRAC (Vers un réseau d'achat en commun)

Carasso
Daniel & Nina

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

Cette fiche a été financée avec l'aide du ministère de l'Agriculture, dans le cadre du Programme national de l'alimentation et avec le soutien de la fondation Carasso.